



SOUTENEZ LA MAISON ASTROLABE

MAISON DE RÉPIT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Place d'Hautpoul, 81140 Cahuzac-sur-Vère

Tél : 06 14 44 75 29 ▪ Mail. lamaisonastrolabe@gmail.com ▪ Web. lamaisonastrolabe.com



LAMAISONASTROLABE



ADHÉSION ET SOUTIEN

Bulletin à compléter et à retourner avec votre règlement

NOM _____ Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone (facultatif) _____ Mail _____ @ _____

COTISATION ANNUELLE

Versée pour l'année civile en cours

10 €

DON PONCTUEL

20 €

50 € soit 17 € après déduction fiscale

100 € soit 34 € après déduction fiscale

1000 € soit 340 € après déduction fiscale

Autre _____

Mode de règlement

- Espèces
 Chèque à l'ordre La Maison Astrolabe
 Carte bancaire : sur le site :

www.lamaisonastrolabe.com

FLASH 

Montant total versé : _____ €

Date : _____



Signature

La Maison Astrolabe est reconnue d'intérêt général.

Le don à La Maison Astrolabe ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.
Particulier : Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Organisme : L'ensemble des versements à La Maison Astrolabe permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise.